

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 16
Pouvoir : 3
Votes : pour : 17 (dt 3 pouvoirs)
 contre : 1
 abstention : 1
Date de la convocation : 3 Juin 2021

L'an deux mil vingt un, le 10 juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de GIEVRES, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente sous la présidence de Madame Françoise GILOT-LECLERC, maire.

PRESENTS : Mme Françoise GILOT-LECLERC, M. Benoit PENET, Mme Marie-Thérèse DRUESNE, Mme Christine THIRY, M. Julien BERGEAT, Mme Claudine BOIS, M. Jean-Claude COUTANT, Mme Blandine VATIN, M. Luis DIAS, M. Sylvain MENDEZ, Mme Myriam LEROUX, Mme LE MASSON Jacqueline, M. Michel CARRE, Mme Pascale TOYER, M. Jean-Paul FURLOTTI et M. Hervé GUENAI.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur Serge DUVOUX, Madame Christine JOUET et Monsieur Eric MOUSSOUT.

Pouvoir de Monsieur Serge DUVOUX à Madame Christine THIRY, de Madame Christine JOUET à Madame Blandine VATIN et de Monsieur Eric MOUSSOUT à Madame Marie-Thérèse DRUESNE.

Madame Blandine Vatin a été nommée secrétaire de séance.

2021-034 / TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que les tarifs actuels de location la salle des fêtes étaient fixés par la délibération du 14 décembre 2016.

Suite aux travaux de rénovation de la salle des fêtes, les membres de la commission des finances réunis le 7 juin proposent d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} juillet 2021.

- Les tarifs et modalités suivants s'appliquent à tous les loueurs (habitants de la commune, hors commune, associations, personnel communal et professionnels) :

	Modalités	Tarif
Location cuisine	Par jour	100 €
Consommation chaud/froid	Sur Relevé	Suivant tarif en vigueur
Cautions		3 000 €
Ménage non effectué ou succinct	(salle balayée, chaises et tables nettoyées non empilées pour contrôle, bar nettoyé, sanitaires nettoyés, vestiaires nettoyés, matériels de cuisine nettoyés, déchets triés dans les conteneurs appropriés, parking nettoyé)	350 €

Deux chèques seront demandés à la réservation : un pour la cat ménage.

- Il est proposé d'appliquer les tarifs suivants (week-end) :

Commune : particuliers, associations	Sans cuisine	Avec cuisine
1 jour ou jour férié semaine	250 €	350 €
2 jours	450 €	650 €
3 jours	Pas de location	950 €

Hors Commune : particuliers, associations	Sans cuisine	Avec cuisine
1 jour ou jour férié semaine	350 €	450 €
2 jours	650 €	850 €
3 jours	Pas de location	1 050 €

Professionnels	Sans cuisine	Avec cuisine
Spectacles, bals	Pas de location	800 €/ jour
Location vente	500 €/ jour	Pas de location

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 17 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, approuve les propositions telles que proposées.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

A Gièvres, le 11 juin 2021

Le Maire

Françoise GILOT-LECLERC



